

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**Commission scolaire des Navigateurs**

**2<sup>e</sup> séance, année 2018-2109**

**COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES  
HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU  
D'APPRENTISSAGE**

Procès-verbal de la réunion du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Navigateurs tenue le 12 novembre 2018, à 19 h, à l'École secondaire de l'Aubier, 1020, chemin du Sault, Lévis (secteur Saint-Romuald), sous la présidence de madame Ève Lapointe.

**Sont présents :**

Madame Ève Lapointe	Commissaire parent
Madame Catherine Rollier	
Monsieur Frédéric Paquin	Membre substitut
Madame Annik Laliberté	Membre
Madame Nina Boucher	Membre
Madame Geneviève Tanguay	Membre
Madame Émilie Châteauneuf	Membre
Madame Nathalie Maltais	Membre
Madame Maude Deslauriers-Talbot	Membre substitut au comité de parents
Madame Caroline Robidoux	Membre
Madame Isabelle Lapointe	Représentante CISSS
Madame Martine Sénéchal	Représentante de la CSDN
Madame Virginie Hamel	Représentante Au Voilier de Lily APHL
Madame Ann-Renée Belzile	Représentante du personnel enseignant
Madame Sophie Eve	Représentante du personnel de soutien
Madame Geneviève Lévesque	Représentante du personnel professionnel
Madame Sophie Turgeon	Représentante direction d'école

**Sont absents :**

Madame Mélissa Marceau	Membre
Monsieur Christophe Mertz	Membre substitut
Madame Cathy Ribicki	Membre
Madame Renée-Claude Lavoie	Membre
Madame Magalie Roy	Membre substitut
Madame Sophie Turgeon	Représentante direction d'école

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Le quorum étant confirmé par la secrétaire, la présidente sortante, madame Ève Lapointe, déclare ouverte la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage à 19 h 03.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Nathalie Maltais et résolu :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel quel :

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Adoption du procès-verbal du 4 juin 2018
5. Suivis au procès-verbal
6. Survol du cartable
7. Tour de table
8. Élection des membres officiers- référence aux règles de régie interne
9. Les travaux en cours
10. Les chantiers en cours et les modalités de travail
11. Rapports
  - 11.1 Président
  - 11.2 Direction générale
  - 11.3 Trésorier
  - 11.4 Représentant du Comité de parents
  - 11.5 Commissaire parent
12. Correspondances
13. Histoires à succès
14. Questions diverses
15. Prochaine réunion
16. Levée de la séance

**CCSÉHDAA-18-19-17**

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**3. Parole au public**

Personne, parmi le public, ne souhaite prendre la parole.

**4. Adoption du procès-verbal du 4 juin 2018**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Annik Laliberté, et résolu :

**D'ADOPTER** le procès-verbal du 4 juin 2018 tel quel.

**CCSÉHDAA-18-19-18**

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**5. Suivis au procès-verbal**

5.1 – Point 5.1 : Suivi au procès-verbal du 7 mai 2018 - point 5

*Lettre adressée aux commissaires (représentation des enseignants)*

Madame Catherine Rollier informe les membres du fait que la demande adressée au conseil des commissaires a été refusée puisque les étapes pour la déposition de ladite demande n'ont pas été respectées. En effet, aucune résolution n'avait été prise ce qui a fait en sorte que malgré la présentation de la demande au syndicat par madame Catherine Rollier, cette dernière a été refusée. Le refus à cette demande a été fait verbalement (référence au procès-verbal du 4 décembre 2017).

À titre indicatif, le conseil des commissaires a reçu plusieurs demandes, en août, de conseils d'établissements (CE) souhaitant modifier leur composition. Ces CE ont suivi le processus réglementaire en consultant tous les groupes concernés par la modification, tout en conservant des traces tangibles de ces démarches (sondage, document et résolution).

Pour l'année en cours, il serait judicieux, avant de se rendre au conseil des commissaires pour présenter notre demande et possiblement celle pour une représentation d'un enseignant du secondaire, de respecter les critères suivants :

1. La présidente doit adresser une demande écrite à la présidence du Syndicat de l'enseignement des Deux Rives (plusieurs CE ont modifié à la baisse le nombre de représentants des enseignants, mais le syndicat peut avoir une position différente).
2. Si la réponse du syndicat est positive, le comité fera une résolution avec arguments pour faire sa demande au conseil des commissaires.

#### 5.2 - Point 8.5 : Rapport du commissaire parent

##### *Demande du SPPECA*

Madame Catherine Rollier explique le dénouement de la demande d'appui du conseil des commissaires pour intervenir auprès du Conseil du trésor afin d'accélérer le processus du règlement en ce qui concerne la rémunération du personnel professionnel de l'éducation. Monsieur Jérôme Demers a confirmé que le conseil des commissaires a bien reçu et entendu la demande du Syndicat. La décision formulée par le président est qu'il n'y aura pas d'appui de la part du conseil puisque ce n'est pas son rôle et que ses membres ont confiance en son administration pour le règlement de ce dossier.

#### 5.3 – Point 10 : Histoires à succès

On réitère le désir d'obtenir le lien de l'article publié dans le bulletin de la commission scolaire faisant le portrait d'une employée, madame Geneviève Lévesque, et soulignant son travail au sein de la Commission scolaire.

### **6. Survol du cartable**

Madame Martine Sénéchal fait un rapide survol du cartable, de ses différentes sections et des documents qui s'y retrouvent.

Elle fait une précision au sujet de la confidentialité des documents, c'est-à-dire du fait que les informations qui s'y retrouvent ne sont pas destinées au grand public, mais seulement aux membres.

### **7. Tour de table**

À tour de rôle, les membres se présentent et verbalisent les motivations les ayant menés à s'impliquer au sein du CCSÉHDAA. Ils expriment également leurs aspirations quant aux dossiers qu'ils tiennent particulièrement à traiter au cours de leur mandat.

### **8. Élection des membres officiers – référence aux règles de régie interne**

Madame Ève Lapointe, présidente sortante, lit les rôles des 3 membres officiers : président, vice-président et trésorier. Elle poursuit avec l'explication des procédures d'élection, en référant aux règles de régie interne adoptées par le CCSÉHDAA.

Les membres du personnel scolaire, c'est-à-dire mesdames Ann-Renée Belzile et Geneviève Lévesque, sont nommées scrutatrices, comme elles ne peuvent se présenter aux postes à élire.

#### **8.1 – Élection à la présidence du CCSÉHDAA**

Madame Geneviève Tanguay propose madame Ève Lapointe.

Madame Ève Lapointe accepte.  
En l'absence d'autres candidatures, madame Ève Lapointe est élue par acclamation.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CCSÉHDAA-18-19-19**

**8.2 – Élection à la vice-présidence du CCSÉHDAA**

Madame Nathalie Maltais propose madame Annik Laliberté.

Madame Annik Laliberté propose madame Nina Boucher.

Madame Nina Boucher accepte.

Madame Annik Laliberté refuse.

Madame Nina Boucher est élue par acclamation.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CCSÉHDAA-18-19-20**

**8.3 – Élection à la trésorerie du CCSÉHDAA**

Malgré son absence lors de la rencontre, madame Mélissa Marceau a signifié son intérêt à se présenter à madame Ève Lapointe.

En l'absence d'autres candidatures, madame Mélissa Marceau est élue par acclamation.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CCSÉHDAA-18-19-21**

**20 H 20 – PAUSE**

**9. Les travaux en cours**

Madame Martine Sénéchal présente le « petit guide EHDAA » et explique les modifications lui ayant été apportées l'an dernier afin de l'améliorer. Les travaux reprendront au point où ils avaient été arrêtés l'an dernier, dans le but d'offrir un document aussi adéquat et utile que possible aux différents acteurs gravitant autour des enfants HDAA. Les chantiers débiteront dès la prochaine rencontre.

**10. Les chantiers en cours et les modalités de travail**

Madame Martine Sénéchal explique, pour les nouveaux membres, que des sous-comités sont formés au sein du CCSÉHDAA. Elle décrit en quoi consistent leurs rôles et les modalités de travail de ces sous-comités. Elle mentionne l'existence du sous-comité douance ainsi que du sous-comité visibilité, et questionne les membres à savoir si de nouveaux sous-comités pourraient être formés afin de se pencher sur d'autres sujets clés.

Madame Maude Deslauriers-Talbot se propose pour siéger au sous-comité douance avec madame Ève Lapointe. À ce sujet, madame Martine Sénéchal dit avoir discuté avec la neuropsychologue de la Commission scolaire, D<sup>re</sup> Annie Vignola, de la possibilité de l'inviter lors d'une rencontre du CCSÉHDAA afin d'entretenir les membres au sujet de la douance.

Madame Nina Boucher partage son intérêt à poursuivre les travaux du sous-comité visibilité avec madame Mélissa Marceau. Madame Nathalie Maltais se propose pour y siéger, alors que mesdames Maude Deslauriers-Talbot et Caroline Robidoux signifier leur intérêt à s'y impliquer.

Madame Caroline Robidoux a expliqué avoir collaboré avec madame Mélanie Rousseau, conseillère pédagogique en adaptation scolaire à la Commission scolaire des Navigateurs. De plus, elle a mentionné offrir des formations avec madame Dominique Labrecque, spécialiste en dyspraxie visuo-spatiale à la Commission scolaire.

Madame Geneviève Tanguay s'informe auprès de madame Martine Sénéchal au sujet de la poursuite des travaux de madame Martine Gauthier, dont le projet traitait des troubles du

spectre de l'autisme. Madame Sénéchal informe les membres que madame Gauthier ne travaille plus à la commission scolaire, mais qu'elle la contactera afin de savoir si elle serait ouverte à venir partager les résultats de ses travaux avec les membres.

Madame Ève Lapointe soulève le désir qu'elle a d'obtenir de l'information au sujet de la transition primaire-secondaire. Comme il en avait été discuté lors des dernières réunions, madame Geneviève Lévesque réitère son ouverture à offrir aux membres la formation qu'elle et sa collègue offrent aux parents afin de les y préparer.

## **11. Rapports**

### **11.1 Président**

Madame Ève Lapointe n'a rien à signaler.

### **11.2 Direction générale**

Madame Martine Sénéchal explique pour les prochaines rencontres, elle a demandé que lui soit transmis le mot de la direction générale présenté lors du conseil des commissaires afin de le partager avec les membres.

### **11.3 Trésorerie**

En l'absence de madame Mélissa Marceau, madame Ève Lapointe rappelle aux membres qu'ils peuvent se faire rembourser des frais de garde (5 \$/heure) ainsi que des frais de déplacement (0,42 ¢/km de l'établissement représenté au centre administratif). Afin d'obtenir ces remboursements, il est nécessaire de remplir les formulaires en bonne et due forme et de la remettre à madame Mélissa Marceau avant la dernière rencontre de l'année.

### **11.4 Représentant du Comité de parents**

Lors de la rencontre du 15 octobre 2018 ont été tenues les élections des membres officiers.

Madame Dominique Cormier a été réélue à la présidence.

Madame Marie-Josée St-Laurent a été élue à la vice-présidence.

Madame Angélique Paillé a été réélue à la trésorerie.

Concernant le présent comité, madame Ève Lapointe a été élue commissaire parent issue du CCSEHDAA.

### **11.5 Commissaire parent**

Madame Ève Lapointe a été assermentée le 29 octobre 2018 et est entrée en fonction le 5 novembre 2018. La prochaine rencontre du conseil des commissaires se tiendra le 13 novembre prochain.

## **12. Correspondances**

Madame Ève Lapointe n'a rien à signaler.

## **13. Histoires à succès**

Madame Geneviève Lévesque rappelle que l'an dernier, des classes CPA-DM de Champagnat avaient été transférées à l'Horizon. À ce sujet, elle partage aux membres le succès de la transition et de l'intégration de ces élèves à leur nouveau milieu.

#### **14. Questions diverses**

Madame Annik Laliberté aimerait avoir un suivi quant au projet mis en place par l'école St-Louis-de-France pour lequel ils avaient obtenu une bourse de 5 000\$.

Madame Maude Deslauriers aimerait savoir s'il y a eu des tentatives faites pour approcher des organismes (comme partenaires) spécialisés en TSA. Madame Ève Lapointe lui répond que oui, des tentatives ont déjà été faites, sans succès. Une liste des organisations sollicitées se retrouve dans les procès-verbaux. Madame Nathalie Maltais se propose pour approcher le centre de pédiatrie social de Lévis.

Madame Geneviève Morin, membre du public, propose d'établir un lien entre le CCSÉHDAA et la clinique de réadaptation Hippo-Action afin de les mettre en communication.

#### **15. Prochaine réunion**

La prochaine rencontre du comité se tiendra le 3 décembre 2018 à 19 h.

#### **16. Levée de la séance**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Annik Laliberté et résolu :

**D'ADOPTER** la levée de la séance à 21 h 02

---

Ève Lapointe  
Présidente

---

Andréanne Bastille  
Secrétaire